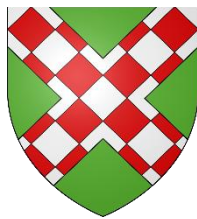


MARAUSSAN.

RANDONNÉE DU 9-02-2026.



De sinople, au sautoir losangé d'argent et de gueules.

Maraussan, en occitan Marauçan, est drainée par l'Orb, le Lirou et le ruisseau du Merdanson qui traverse le village. La commune possède un patrimoine naturel remarquable composé d'une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique. Après avoir connu une forte hausse de la population depuis 1962, elle comptait en 2023, 4 789 Maraussanais ou Maraussanaises. La superficie de la commune est de 1 237 hectares ; son altitude varie de 8 à 92 mètres.

HISTOIRE.

Le nom de Maraussan est né, hypothèse la plus probable, de *Marucius*, légionnaire romain à qui Rome a attribué des terres au bord de l'Orb pour vivre de l'agriculture après sa retraite de soldat.

Maraussan trouve ses origines aux premiers siècles de notre ère. Un domaine gallo-romain situé au niveau du Flanc des Coteaux et du pech de la Joie est la première implantation connue. Par la suite il sera occupé par des wisigoths et finira par arriver à son emplacement définitif situé au niveau du Capitoul et de l'église actuelle. A partir du IX^e siècle, Maraussan va être donné en fief, par Charlemagne puis par les rois successifs, à des seigneurs qui feront édifier un château et des fortifications. Elles seront détruites lors de la guerre de 100 ans, au XIV^e siècle, par les compagnies de routiers (soldats payés pour faire la guerre).

Lors de la croisade contre les Albigeois, la proximité des seigneurs de Maraussan avec Trencavel entraîne la confiscation du domaine. Il est racheté par l'évêque de Béziers en 1230, puis devient en 1250 la propriété d'Augé d'Assignan, seigneur de Villenouvette et du futur domaine de Perdiguier. Plusieurs seigneurs lui succèdent jusqu'à Jean Perdiguier trésorier général de Languedoc qui, en 1375, obtient la seigneurie de Maraussan en même temps que celle du domaine qui porte son nom. Après son assassinat, son fils devient le nouveau seigneur. Viennent ensuite Etienne Petit et la famille Plantavit avec quatre seigneurs successifs dont Charlotte de Plantavit dite Dame de Maraussan.

Jusqu'au XVII^e siècle, le village vivra au rythme des guerres, famines et maladies.

La seigneurie de Maraussan est rachetée par ses habitants en 1625 pour être revendue en 1739 à la famille des de Lort de Sérignan qui va la conserver jusqu'à la Révolution française.

En 1626, la maison consulaire est construite sur la place du village, elle est toujours dressée aujourd'hui place du 14-juillet. À partir de cette date, le village de Maraussan se développe, vivant de l'agriculture toujours axée principalement sur le vin.

A la veille de la Révolution, les terres de Maraussan, appartiennent principalement à quatre familles nobles : le comte de Perdiguiet, monsieur de Rouvignac, monsieur d'Ulm possédant le tènement de la Treille et le comte de Nant vraisemblablement propriétaire du domaine de Lézigno.

A la Révolution française la seigneurie est abolie et Maraussan devient une commune.

Au lendemain de la Révolution, la vente des terres récupérées disperse le foncier à Maraussan et la vigne se répand partout dans la plaine. En majorité, une grande partie des terres sont vendues à une dizaine de gros propriétaires venus des villes voisines, mais les ouvriers agricoles des Domaines achètent aussi de petites parcelles qu'ils agrandissent par la suite. Ces derniers s'occupent de leurs terres après avoir effectué leur journée chez le patron et deviennent familiers des techniques de la taille et du greffage afin d'arrondir leur fin de mois. L'essor de la vigne voit le village s'agrandir par la construction de grandes demeures bourgeoises pour les riches propriétaires, de logements plus modestes pour les ouvriers et de remises pour le matériel.

Au XIX^e siècle, Maraussan évolue. Des gens descendus de la montagne et travaillant au mois, d'où le terme de *mesadiers*, vivent alors dans les dépendances des châteaux et effectuent les travaux de la vigne et du domaine. C'est avec l'apparition de ces propriétaires ouvriers que le syndicalisme commence à s'implanter à Maraussan et que le projet coopératif allait apparaître au tournant du XIX^e siècle.

Maraussan est principalement connu pour sa production de muscat. En 1820 elle se monte à 7000 hl. Mais vers 1840-1850, survient la crise du phylloxéra entraînant la disparition des cépages nobles. Une nouvelle situation économique et sociale apparaît. Les plants américains sont introduits sur le marché et les terrains inondables des bords de l'Orb ayant résisté au phylloxéra, fournissent en quantité un vin issu du cépage aramon qui est loin d'égaler la finesse et le goût du muscat.

Les vignes de Maraussan et ses environs ont été dévastées pendant les années 1870 et en particulier en 1877. Depuis, elles ont été replantées avec des cépages très productifs, greffés sur plants américains. On produisait alors un vin issu des cépages Aramon, Carignan, Alicante-Bouschet pour les vins rouges, et Terret Bourret pour les vins blancs. A la crise du phylloxéra, dont la conséquence essentielle est la disparition des vignobles du Nord de la France, succède l'organisation d'une surproduction massive du Sud de la France, afin de répondre à la demande du marché national. Mais cela se fait au détriment des vins de qualité.

1872 Ouverture de l'école de garçons, actuelle école maternelle Plan Jules Ferry.

1877 Ouverture de l'école des filles.

1891 Maraussan est raccordé au réseau ferroviaire par les Chemins de fer de l'Hérault. Sont construits et voit le pont de Tabarka et la gare située à l'emplacement de l'actuelle poste.

En 1901, aidés par Élie Cathala les **Vignerons Libres**, association constituée de petits propriétaires, voit le jour. Elle a pour but de créer un réseau de vente directe pour éviter de passer par le négoce et ainsi de vendre son vin dans de meilleures conditions. Pour une meilleure qualité du vin, il est décidé fin 1904 de construire une grande cave commune.

La fête inaugurale eut lieu le 22 août 1905 présidée par Anseele militant du Parti socialiste belge et réhaussée par la présence d'une quarantaine de délégués des grandes organisations coopératives, tant de Paris que de la Provinces. Un banquet de 500 convives la clôtura.

Le 1^{er} mai 1905, Jean Jaurès, venu la veille à Béziers, est invité au banquet syndicaliste organisé à Maraussan ce jour-là. Après la visite du chantier de la cave, ses discours seront admiratifs de l'engagement de tout le village dans l'action sociale et coopérative. Il ne cessera de louer le mérite de ces petits propriétaires qui ont su se grouper pour pouvoir mieux vivre de leur labeur. C'est là que Jean Jaurès s'est exclamé, « *Paysans, ne restez pas isolés, unissez vos volontés et dans la cuve de la République préparez le vin de la révolution sociale !* ».

Cette journée restera marquée à jamais dans l'esprit des Maraussanais. Son discours est publié dans l'Humanité du 7 mai 1905.

La guerre de 1914-1918 ne viendra pas jusque dans le Midi, mais la mobilisation massive des hommes fera que la production baissera.

Il en sera de même durant la Seconde Guerre Mondiale.

De 1942 à 1944, les Allemands occupent le village. Les écoles réquisitionnées servent de cantonnement. Le Groupe Arnal voit le jour et participe à la libération de Béziers.

Le Groupe Arnal est un groupe de résistants français créé par Fernand Arcas, alias « Arnal », à la demande de Francis Jouvin, dit Cabrol, de l'Armée secrète, qui l'incita à former un groupe à Maraussan.

Ses principales actions furent des transports d'armes, des sabotages de pylônes, de voies ferrées, de caténaires, des attaques de convois ferroviaires. Il participa aux combats des 22 et 23 août 1944 près de Béziers, au Capiscol.

Composition du maquis : Fernand Arcas alias « Arnal », chef local de Maraussan et Cazouls-lès-Béziers, Paul Fougassier, de Maraussan, mort lors d'une attaque de convois allemands au Capiscol à Béziers, Alban Barbier, de Cazouls-lès-Béziers, mort 23 août 1944 à La Jague, sur la route de Capestang au cours du dernier accrochage. Achille Guilhem, de Cazouls-lès-Béziers, mort 23 août 1944 à La Jague, sur la route de Capestang au cours du dernier accrochage, Armand Sanjou, de Maraussan, Jean Royeres, de Maraussan, Louis Ménadier, de Maraussan, Désiré Munill de Maraussan, Barthelemy Sanchez, de Maraussan, Antoine Roma, de Maraussan, Henri Durand, de Maraussan, Marcel Cauquil, de Maraussan.

Après la guerre, le village est raccordé au réseau électrique.

En 1969, les rues pavées sont éventrées pour installer le tout-à-l'égout.

Dans les années 1970, le premier lotissement « le Flanc des coteaux » sort de terre. Les Maraussanais d'alors le baptisent « Casablanca » en raison de ses toits terrasse. D'autres vont suivre. Le village s'étend inexorablement. Le mouvement se poursuit de nos jours au détriment de terres agricoles fertiles.

Vers la fin du XX^e siècle, la consommation du vin va énormément changer et fait chuter le nombre de viticulteurs. La coopérative de vinification ferme en 2001, le village perd sa ruralité.

Fini le vin de consommation courante qui laisse la place au vin plaisir. Le nombre de viticulteurs a diminué, mais la qualité est maintenant au rendez-vous.

1901 : LA PREMIÈRE COOPÉRATIVE VINICOLE DE FRANCE.



« Les Vignerons Libres »

Alors que se profile la révolte des vignerons de 1907, 128 viticulteurs de Maraussan se regroupent et fondent « **Les Vignerons Libres** » dans une remise située avenue de Cazouls. Leur but est de vinifier et vendre le vin en commun au meilleur prix en s'affranchissant des négociants. Le 23 décembre 1901 se crée ainsi la première coopérative viticole de France avec pour devise « *Tous pour un, un pour tous* ».

Aussitôt les moyens nécessaires pour constituer un réseau de vente indépendant des négociants sont recherchés. Un magasin est loué à un coopérateur, cinq foudres et une pompe, prêtés par des administrateurs et, aux premières réunions du conseil d'administration, la table est empruntée à un voisin, chacun amenant sa propre chaise.

Le projet est porté par deux personnes, Élie Cathala et Maurice Blayac. Ce dernier, épris de justice sociale, est président de la coopérative de sa création jusqu'en 1944. Élie Cathala, militant syndicaliste de Béziers, socialiste et républicain devient la clé de voûte du système en intervenant comme agent commercial. Rémunéré à la commission, il démarché et multiplie les contacts. La presse parisienne et régionale intéresse ses lecteurs à cette expérience. Parallèlement, les efforts publicitaires sous forme de prospectus, circulaires, buvards, cartes postales abondamment diffusés aident à sortir la Cave de l'anonymat.

Une commission de dégustation définit les classes de qualités et fixe le prix de vente pour chacune d'entre elles. Elle classe les échantillons proposés d'après un vin « type », compte tenu des degrés, couleur, « bonté » et qualité de la vinification.

Les Vignerons Libres de Maraussan trouvent leur premier client important à Bercy et signent un engagement de représentation et de vente exclusive de ses produits avec un négociant, Mr Collet. Ce dernier est très introduit dans les coopératives de consommation parisiennes et parmi celles-ci auprès de La Bellevilloise. Il propose frauduleusement par la suite d'autres produits vinicoles sous le couvert de ce même contrat. Confondu par plusieurs membres du conseil de la Cave au cours d'un congrès, il voit son contrat résilié. Dès lors La Bellevilloise s'engage à traiter directement avec la Cave Coopérative de Maraussan, et en assure même la promotion auprès de la Fédération Coopérative de Paris qui regroupe 32 sociétés qui deviennent clientes à leur tour. Des dépôts sont créés à Charenton, La Rochelle et Toulouse. Ce réseau est étoffé par des coopératives de consommation en province, auxquelles s'ajoutent des clients particuliers.

Grâce au chemin de fer qui leur permet d'accéder au marché parisien, les viticulteurs de Maraussan vendent dès 1905, huit fois plus à Paris que dans le reste de la France. Plus tard, en 1906 ils achètent des wagons-foudres et installent la Cave de vinification près de la gare de Maraussan, aujourd'hui disparue.

Le mouvement coopératif ouvrier se développe alors en France et les Vignerons Libres s'y inscrivent naturellement. Ils privilégient la recherche de leurs clients dans ce milieu. La cave coopérative adhère en 1902 à la Bourse des Coopératives Socialistes qui regroupe déjà les coopératives de consommation et de production de produits autres que le vin (lait, fromage, etc.).

1901-1905 : Premiers résultats encourageants.

Chez Les Vignerons Libres l'arrivée de nouveaux coopérateurs chaque année et la confirmation des débouchés économiques, assurent une croissance soutenue. De 1902 à 1905, le nombre d'adhérents passe de 118 à 245, et les quantités expédiées de 5.520 hl à 36.781 hl. Les consommateurs-coopérateurs, outre le droit de regard qu'ils ont sur la comptabilité, se voient ristourner 25 % des bénéfices et leurs représentants sont invités à une fête annuelle organisée par la cave coopérative. 20 % de ces bénéfices sont réservés à la promotion du mouvement coopératif.

1905-1907 : Construction de la cave de vinification.

L'activité se développant, les chais loués deviennent insuffisants. Les coopérateurs construisent les bâtiments de la cave de 2 500 m² inaugurée en présence de Édouard Anseele, député belge et dirigeant de la Fédération des Coopératives de Belgique.

Au fronton du bâtiment utilisé pour les vendanges, les coopérateurs affichent leur projet économique. L'ancienne devise historique des mousquetaires est transformée pour mieux rendre compte de l'idée d'engagement de l'individu dans une entreprise collective : « *Tous pour chacun, chacun pour tous* ».

Le projet est alors compatible avec la conjoncture favorable aux vins de grande consommation du Sud de la France. En outre la création de la cave doit permettre une qualité suivie d'une récolte à l'autre. En effet, la vinification collective de la production de chaque coopérateur permet d'obtenir une production homogène et de qualité qui échappe aux critiques fréquentes à l'époque de sucrage. Garantir la qualité exige de vinifier sur place une partie de la production et de posséder ses propres moyens de stockage. La Cave possède une capacité de stockage de 15 000 hl mais ne permet de vinifier que 5 000 hl par an. À l'époque la majorité des adhérents vinifient leur vin chez eux. La vinification coopérative intervient en fait pour réguler la qualité produite, en aidant les petits propriétaires. Ceux-ci peuvent alors porter tout ou partie de leurs raisins à la cave. Ainsi un seuil maximum est fixé : environ 70 coopérateurs peuvent amener 70 hl chacun, soit l'équivalent d'un hectare de vigne environ. Le stockage est réalisé grâce à 10 000 hl de cuves en béton et 5 000 hl de foudres en bois. Mais plus de 60 % du stockage s'effectue toujours chez le propriétaire. En 1906 la coopérative commercialise 49 220 hl, et plus de 50 000 hl les trois années suivantes. La volonté de privilégier les modes de commercialisation moderne influence directement le choix du lieu d'implantation de la Cave. Celle-ci a été construite à 30 mètres de la voie ferrée en surplomb de façon à pouvoir remplir les wagons par gravitation sans pompage. Toute proche de la gare, une voie ferrée spéciale de livraison a été construite sur 90 mètres. Dès 1906, la Cave achète cinq wagons foudres et commercialise 80 % de son vin en région parisienne. Progressivement l'expédition en province augmente : dès 1908 elle représente 50 % des ventes. La nécessité de laisser reposer le vin après un long transport oblige la coopérative à s'équiper sur

le dépôt de Charenton de 10 foudres de 200 hl. C'est de ce point de réception que s'effectue la répartition vers les autres points de vente de la région parisienne. L'année 1906 verra l'acquisition d'un nouvel entrepôt situé au Mans. La Cave constitue également son stock de futailles complémentaires et sa propre cavalerie composée de chevaux de trait et d'un âne, la traction animale étant la seule source d'énergie accessible aux petits propriétaires.

Certains éléments sont protégés au titre des Monuments Historiques : Arrêté du 25 mai 2001.

Développement du mouvement coopératif vinicole dans le sillage des Vignerons libres de Maraussan.

Les Vignerons libres ont créé la première coopérative vinicole de France. Mais en 1908 ils ne sont plus seuls : le mouvement coopératif s'est développé et structuré. Dans les quinze années qui suivent la fondation de la Cave de Maraussan, 79 caves coopératives vinicoles voient le jour, dont 27 en Languedoc-Roussillon. Entre 1920 et 1939, 750 coopératives vinicoles sont créées dont 350 en Languedoc-Roussillon. La structuration du mouvement coopératif se poursuit à l'échelle nationale, portée par la Fédération des Caves qui est créée en 1905. On privilégie le niveau départemental : les départements qui possédaient un nombre important de Caves Coopératives s'organisent en Fédération Départementale. En 1932, les Fédérations Départementales s'unissent dans la Confédération Nationale des Coopératives Vinicoles de France. L'objectif est de resserrer les liens entre les coopératives tout en défendant leurs intérêts économiques, sociaux et moraux. La Confédération Nationale des Caves Coopératives devient l'interlocuteur privilégié des gouvernements successifs. Elle est également en mesure de fournir les renseignements d'ordre technique et juridique à ses adhérents.

1914-1918 : La Guerre.

Jusqu'au début de la Grande Guerre, la Cave des Vignerons Libres de Maraussan maintient son activité. Cela lui permet de faire face aux aléas des crises externes (surproduction, concurrence déloyale d'autres exploitants) et internes (variation intempestive des cours, non-respect des règlements).

Lorsque survient la guerre de 1914-1918 la situation est donc satisfaisante. La récolte de 1914 est abondante et les vigneron du Midi font don de plus de 200 000 hectolitres de vin à l'armée pour « soutenir le moral de la troupe ». Avec ce don, les vigneron font un « coup-marketing » avant la lettre, sans doute plus efficace qu'une coûteuse campagne publicitaire. Alexandre Millerand, alors ministre de la Guerre, prend peu après la décision d'en distribuer régulièrement aux soldats. Pour de nombreux militaires venus de régions non viticoles, c'est l'apprentissage d'une nouvelle boisson qui va vite remplacer le cidre ou la bière du repas ordinaire. Dès lors, la consommation de l'armée devient très importante : plus de 12 millions d'hectolitres. La mobilisation générale crée de nombreux vides dans les foyers de Maraussan et notamment parmi les adhérents de la Cave. Les dépôts dans les zones de combat doivent fermer et les wagons-foudres sont réquisitionnés pour faire face aux besoins de transport civil et militaire.

Après la Grande Guerre : Normalisation progressive du projet coopératif.

Malgré les pertes subies dans divers entrepôts et les conditions de travail toujours plus difficiles, la poignée de coopérateurs restants était parvenue pendant cette guerre à équilibrer les comptes. Mais une fois le conflit mondial terminé, la réorganisation du fonctionnement de la Cave intervient dans des conditions très différentes de celles qui président au projet pionnier de 1901. Les Vignerons Libres font désormais partie du mouvement national des Caves Coopératives. La Cave doit s'identifier à ce mouvement, avec sa particularité d'être avant tout une coopérative de vente plutôt qu'une coopérative de vinification. De fait sa capacité initiale de vinification -5 000 hl/an- est restée inchangée. La mise en conformité des statuts avec les dispositions de la loi sur les coopératives s'impose.

Dans le climat fervent de l'immédiate après-guerre, il est décidé que tout français ou étranger ayant eu un fils combattant, pourra adhérer à la Cave sans tenir compte de critères particuliers ou confessionnels. Le droit d'entrée est fixé à 1 franc l'hectolitre pendant cinq ans, sur la totalité de la récolte pour tous les nouveaux adhérents. Ces droits sont acquis par la coopérative et donc perdus pour les adhérents, et portés sur un compte de réserves. Les aménagements matériels se font par la suite en fonction des évolutions de conjoncture du marché viticole.

En 1920 on installe une distillerie coopérative ouverte à tous, adhérents ou non de la cave coopérative. Elle s'avère non rentable et sera fermée en 1941. En 1937 la « cavalerie », dont le coût de revient est trop

élevé, est supprimée. Les transports de vins sont depuis confiés à un camionneur rémunéré au forfait. Les bâtiments sont agrandis à plusieurs reprises : 1951 pour permettre une capacité de stockage de 13 000 hl ; en 1959 pour installer une cuverie nouvelle, un égouttoir et un pressoir continu.

Avec les années qui passent, le nombre d'adhérents augmente malgré l'évolution en dents de scie du cours du vin. Depuis 1959 la décision est prise de ne plus accepter d'adhérents partiels suspects de ne pas apporter à la coopérative la meilleure qualité de leur production. Tous les coopérateurs doivent désormais amener la totalité de leurs vendanges.

Ainsi, avec l'extension de l'activité par le développement de la capacité de stockage, la Cave devient une coopérative moyenne. Cette normalisation progressive fait que l'histoire de la Cave des Vignerons Libres se conjugue désormais avec celle des coopératives languedociennes. Il y aura des moments de doute : l'apparition de surplus liés au développement du vignoble algérien dans les années 30 ; la montée en puissance de la production d'autres pays sud européens à partir de la fin des années 60 ; la mise en application des mesures d'arrachage promues dans le cadre de la Politique Agricole Communautaire. Mais aussi des épisodes de lutte (1954,1975), et des initiatives de renouveau. Ainsi à partir de la seconde moitié des années 70, la Cave se lance dans plusieurs opérations d'amélioration de sa capacité de production : rénovation des quais avec l'installation de systèmes électroniques de pesage et de mesure du degré des apports ; création d'un atelier de vinification des vins rouges avec des cuves autovidantes ; encouragement à la plantation de cépages teinturiers (Alicante Henri Bouchet) et améliorateurs (Syrah), par l'attribution de primes. Ces initiatives sont le résultat de la création en 1973 de l'Union des Caves Coopératives du Haut Biterrois, et du CEPRO l'union créée par les caves coopératives de Cazouls-lès-Béziers et de Maureilhan. Celles de Capestang, Lespignan, Maraussan, Montady, Nissan et Poilhes rejoignent le groupe fondateur entre 1977 et 1979. Le rôle premier de l'Union a été de restructurer le vignoble et de moderniser l'équipement des caves coopératives.

PATRIMOINE.



Église de la Sainte Trinité à Maraussan.

L'Église de Maraussan, (Style architectural gothique – XIX^e siècle) fut bâtie par l'évêque de Béziers, Bernard V, en 1229 – 1230. Auparavant, il y avait plusieurs chapelles wisigothiques construites hors les murs : Saint-Martin de Podio sur le Pech Saint-Martin, détruite lors de la Guerre de Cent Ans, Saint-Symphorien, détruite par les Protestants, et Notre-Dame de Villenouvette la Requi, détruite à la Révolution.

L'église comporte une nef à quatre travées probablement agrandie au XIX^e siècle, des arcs doubleaux du XV^e siècle.

Elle abrite un tableau représentant le Christ du XVII^e siècle et trois tableaux du XIX^e siècle.

Au cours du XIX^e siècle, la commune étant très riche, l'église fut surchargée d'ornements, marbres, dorures, peintures décoratives dans le goût catalan.



Chateau d'eau.

Situé en bordure de la rue des Vignerons libres, un dôme attire le regard. Il s'agit du château d'eau qui date du XVIII^e siècle. Il est bâti à la pierre à la chaux avec des murs enduits et crépis. Le mortier est composé de tuiles pilées de mâchefer et de terre rouge à l'Eau-forte de Pézenas. Le détrempe est réalisé à l'eau et enduit avec du vin rouge. Il reçoit l'eau du Pech de Saint-Martin et des abords de la chapelle Notre Dame. Stockée dans le réservoir, l'eau dessert les habitations par des canalisations. Une avancée pour les habitants qui avant devaient se rendre à la fontaine.



Fontaine et les Lavoirs.

Depuis le milieu du XVIII^e siècle, Maraussan manque d'eau. Il y avait le château d'eau situé près du rondpoint de la route de Maureilhan qui collectait les eaux des Mazelières, mais aucune liaison avec le village. Un aqueduc souterrain partant de ce château d'eau sera construit en 1820 il va permettre d'alimenter la fontaine qui sera construite en 1824 puis les lavoirs en 1894. On peut voir sur le côté de la fontaine l'extrémité de l'aqueduc constitué d'une ouverture fermée par une grille. L'eau arrive par là pour alimenter la fontaine. Elle poursuit sa route par le canal qui longe les bassins du lavoir se déverse dans le réservoir aval construit en 1840.

Jadis, la lessive était un événement. Le linge était préalablement lavé au savon ou à la cendre puis amené aux lavoirs pour y être rincé dans les bassins avant d'être mis à sécher. Le canal d'alimentation permettait de remplir ces bassins. Il servait aussi d'abreuvoir pour les chevaux. Les lavoirs étaient un lieu de rencontre où les commérages, les cancans et les potins allaient bon train avec parfois des disputes mémorables, un véritable forum de communication.

En l'absence de sanitaires dans les habitations, les mères de familles allaient vider les seaux hygiéniques dans le ruisseau du Mardenson, d'où probablement son nom. Pour le nettoyer, le réservoir était régulièrement vidé par la trappe située sur le côté, une sorte de tout à l'égout avant l'heure.



Ancienne Mairie.

Situé au centre du village, cet édifice a été le témoin de toute l'histoire récente de Maraussan. C'est en 1626 que ce bâtiment est construit sur la place du village. C'était la maison consulaire où logeait et siégeait le consul. Il était élu pour un an lors de la fête de la Saint-Marc. La bâtisse est caractérisée par ses arches en rez-de-chaussée et son beffroi surmonté d'un campanile en fer forgé qui supporte une cloche. L'horloge actuelle avec ses cadrans sur deux faces et son mécanisme sera installée en 1891. Jadis, les arches étaient ouvertes sur un espace qui servait de marché couvert. Elles seront fermées pour permettre l'installation de l'ensemble des services municipaux et restera la mairie du village jusqu'à la construction de la nouvelle mairie, avenue du Général Balaman.



Monument aux Morts.

Le monument aux morts créé en 1922 est réalisé par le sculpteur Jean Baptiste Blattes, les entrepreneurs Bonnemayre et Marty. Composé d'un socle à emmarchement de plan carré supportant un obélisque avec un relief et un buste, des bornes et chaînes de protection et une plaque de marbre. Toute la symbolique y figure en hommage à ceux qui sont morts pour la France : Femme, en pied, représentant la commune de Maraussan offrant un rameau de laurier, figure de soldat en buste, obélisque monumental.



Chapelle Notre-Dame de la Providence. « *O Crux Ave, Spes unica. Salutation indulgenciée 1925* ». « Salut, ô Croix, [notre] unique espérance ».

L'origine remonte à l'année 1685. Sur un terrain inculte donné par le seigneur de Maureilhan, le frère Armand, de l'ordre de Saint Paul et de Saint Antoine, obtient l'autorisation du vicaire général de Béziers d'y construire un lieu de culte. Le frère Armand va passer trois années à édifier un ermitage avec sa chapelle qui sera inaugurée par le curé de Maraussan en 1688. C'est certainement à cette occasion qu'elle fut dédiée à Notre-Dame de la Providence. Après la mort du frère Armand en 1705, quatre autres ermites continueront à occuper le site. Dès sa construction la chapelle devient un lieu de culte pour les Maraussanais. Messes, mariages et processions y sont organisés. Notre-Dame de la Providence prend de plus en plus d'importance et sa renommée va s'étendre dans toute la région.

La Révolution française va déclarer Notre-Dame de la Providence bien national et la mettre en vente. Le nouveau propriétaire s'en sert de grange et ne fait aucun entretien. C'est le curé de Maraussan, aidé par les offrandes des paroissiens, qui va racheter en 1831 le sanctuaire pour éviter sa disparition. Après quoi il en fait donation à la commune de Maraussan en 1832. La chapelle continue aujourd'hui d'être un lieu de célébrations religieuses à l'occasion de fêtes ou de manifestations. Elle est aussi pour de nombreux randonneurs une étape.

Bâtisse.

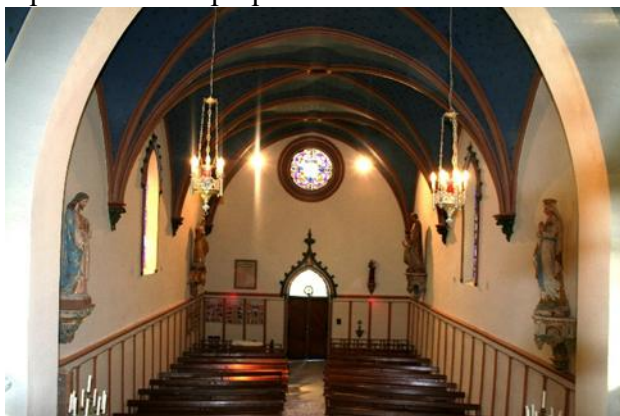
À l'origine le sanctuaire était constitué d'une petite chapelle attenante à la cellule de l'ermite, l'actuelle sacristie. La bâtisse que nous voyons aujourd'hui résulte de la reconstruction, au milieu du XIX^e siècle, nécessitée par un état de dégradation de l'édifice proche de la ruine. Ce fut l'occasion de l'agrandir en lui donnant une capacité d'accueil suffisante pour les cérémonies religieuses. Depuis elle a subi une importante rénovation en 1988 complétée par une restauration en 2014.

Entrée et Parvis.

L'entrée située sur la façade sud-ouest est constituée d'une ouverture en pierre de taille de forme néogothique et d'un portail à deux vantaux. Il est surmonté d'un tympan ajouré sur lequel est fixée une couronne comportant un monogramme avec les lettres A et M, superposées. Ce sont les initiales d'Ave Maria pour bien spécifier qu'il s'agit d'un lieu dédié à Marie. Au-dessus, un vitrail circulaire éclaire l'intérieur de l'édifice. Sur le parvis en galets de rivière, deux cyprès, aussi hauts que la bâtisse, encadrent l'entrée donnant à la chapelle un caractère particulier reconnaissable de tous.

INTÉRIEUR.

En pénétrant dans la chapelle on découvre une décoration très XIX^e siècle, connue sous le nom d'Art Sulpicien qui remonte aux années 1830-1880. À cette époque, on cherche à ressusciter un art religieux authentique en s'inspirant de l'art médiéval dans le but de restaurer la foi. Il va donc se caractériser par un retour à toutes les représentations religieuses du Moyen Âge sous la forme d'une riche ornementation. On trouve ici de nombreux éléments de cet art avec le ciel bleu étoilé, la mosaïque au sol, les appuis au bas des arcs des voutes représentant des animaux fabuleux de l'époque médiévale et les personnages du statuaire, spécifiques de cette époque.

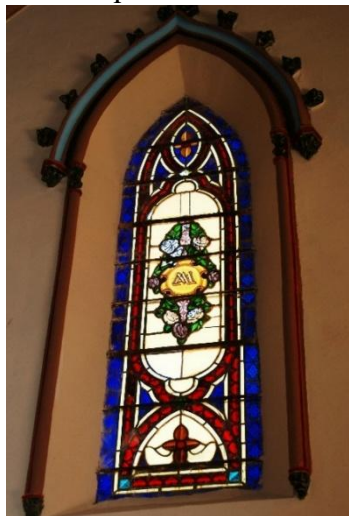


Nef.

Elle est de forme rectangulaire, sans chapelles latérales, avec le chœur en prolongement direct.

La voute est constituée de trois croisées d'ogives à doubleaux et d'arcs diagonaux qui se croisent sur une clé de voute formant un motif circulaire décoré. Les arches se rejoignent à leur base sur des culs-de-lampe à motifs sculptés. Les parois latérales sont percées chacune d'une ouverture en ogive avec un vitrail. Au-dessus du portail d'entrée une ouverture circulaire sert de support à une rosace en vitrail.

Le bas des parois latérales est habillé d'un sous-bassement en bois cloisonné par des colonnettes et surmonté d'une moulure. Quatre statues sont posées sur des consoles fixées sur les parois latérales. À droite en entrant, Sainte Germaine et le Sacré-Cœur-de-Jésus, en face, la Vierge-Marie et Joseph avec l'Enfant-Jésus. Dans les angles des retours entre la nef et l'arche du chœur, Saint Roch et Saint-Marc. Sur la paroi du fond on peut voir la statue de Saint-Antoine de Padoue et le bénitier. Un ensemble de bancs et de chaises disposés de part et d'autre d'une allée centrale permet de recevoir les fidèles. La nef est séparée du chœur par une arche en ogive avec à son sommet le blason de Maraussan tenu par deux anges allongés. Le sol est constitué de mosaïques à tesselles blanches, rouges et noires formant des motifs géométriques.



Vitraux.

La rosace au-dessus du portail d'entrée, comporte un cercle central sans motif, entouré de quatre lobes à représentations florales. La disposition du bâtiment permet au soleil couchant de laisser pénétrer ses rayons à travers le vitrail et d'illuminer l'intérieur de multiples couleurs. Sur le plan symbolique, la forme de la rosace donne une équivalence entre la réalité cosmique circulaire et sa traduction théologique de perfection rayonnante et lumineuse.

Les ouvertures des parois latérales sont munies de vitraux de même composition. Ils se différencient uniquement par le monogramme central. Celui de gauche comporte la lettre H surmontée d'une croix. C'est le monogramme de Jésus qui est normalement JHS (en latin : « *Iesus Hominum Salvator* ») que l'on peut traduire par « *Jésus sauveur des hommes* ». Seule la lettre centrale et la croix ont été représentées. Celui de droite comporte le monogramme AM avec les deux lettres superposées, comme le tympan du portail. C'est la Vierge-Marie qui est ici rappelée. Les deux monogrammes sont inscrits dans un cartouche à six branches enroulées. Les lignes symbolisant le rayonnement divin et la couleur jaune d'argent en dégradés permet d'illuminer les inscriptions. Autour, sont représentées des roses correspondant au symbole marial, sans épines, car elle a été conçue sans péchés. Dans la religion chrétienne, le rosier symbolise de la grâce et de l'amour divin.



Chœur.

Il est plus étroit et moins haut que la nef. La transition se fait par un arc brisé décoré dans ses parties cintrées. La voûte est d'un seul tenant jusqu'au sous-bassement en bois. Elle est entièrement peinte en bleu.

avec des étoiles dorées semblables au plafond de la nef. Une marche en marbre surmontée d'une grille en métal assure la séparation. Le sol est recouvert de mosaïques à motifs floraux.



Autel et Gloire.

L'Autel en marbre blanc, avec son tabernacle, porte sur son socle le monogramme AM. Au-dessus, une gloire illumine le mur du fond. Elle est constituée d'une alvéole centrale dans laquelle est déposée une statue de la Vierge. Autour, un halo de nuages forme une auréole d'où émergent des têtes d'angelots et d'où partent des rayons dorés donnant l'illusion de jets lumineux. Une ouverture dans la toiture apporte la lumière du jour sur la statue. La gloire dans l'art sacré est une décoration signifiant la présence de Dieu symbolisée par des rayons divins. Cette gloire est composée d'anges qui entourent la Vierge.

Sacristie.

À droite de l'autel, une petite porte intégrée dans le sous-bassement permet d'accéder à la sacristie.

Cette pièce est située derrière le chœur sous une toiture plus basse que la chapelle, ce que l'on peut constater de l'extérieur. Elle est éclairée par une ouverture unique. Contre le mur de séparation avec le chœur, un escalier permet d'accéder par l'arrière à l'alvéole de la gloire et à la statue de la vierge. À l'origine le local était la cellule de l'ermite. Lors de la restauration du milieu du XIX^e siècle, elle a été réunie à la nouvelle chapelle pour doter le sanctuaire d'une sacristie.

Sur le sol d'origine, il y avait une croix qui a été reproduite à l'identique sur la dalle en ciment actuelle. Les archives précisent qu'un des ermites a été enterré en 1714 sur le site. On peut supposer qu'elle correspond à sa sépulture.



PERDIGUIER.

Sur l'emplacement du château actuel une bastide est édifiée en 1250. Elle fait partie du domaine royal et le restera jusqu'en 1375.

En 1270, le domaine est concédé à Augé d'Assignan sous forme de fief. Ce fief est ensuite donné par le Roi Charles V à Jean Perdiguier en 1375 avec des attributions complémentaires, le Roi ne conservant que la justice et la moitié des foriscales (droit de mutation). Au décès de Jean, son fils Louis hérite du domaine. En 1449, le domaine est acquis par Jean Tallepan qui le vendra à Etienne Petit. Pierre de Plantavit le rachète en 1547, sa fille en hérite et, par son mariage, le domaine passe dans la famille des Rouch d'Arnoye.

Par des parentés, la famille des Lort de Sérignan en devient propriétaire en 1735 et le conservera jusqu'à la Révolution Française. Le bien sera confisqué par le Comité révolutionnaire qui le vendra en 1793

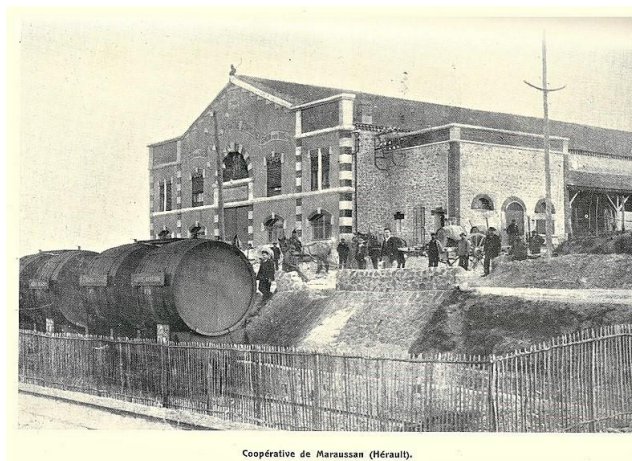
à Monsieur Fernières. En 1830, il est racheté par la famille Dalichoux de Senegra, puis en 1845, il deviendra la propriété de la famille Esprit Tapie Mingaud. De 1863 à 1925, la famille De Bonnefoy est le nouveau propriétaire. La fille unique en hérite et le domaine change de famille à la suite de son mariage avec Gouze de Saint-Martin. Elle le vendra en 1969 à M. Feracci dont les descendants sont toujours les propriétaires. Il est inscrit à l'inventaire des Monuments Historiques : Arrêté du 20 septembre 1972,

LE CHEMIN DE FER ARRIVE À MARAUSSAN.

La ligne de l'Intérêt Local de l'Hérault, entre Béziers et Saint-Chinian, passant par Maraussan est ouverte le 8 novembre 1877. Elle offrait un nouveau moyen de transport pour les marchandises et les voyageurs. D'une longueur de 32 km, elle partait de la gare du Nord à Béziers (avenue Clemenceau), suivait le tracé de la rocade actuelle, franchissait l'Orb par le pont de Tabarka et remontait vers le village en traversant la route de Béziers par un passage à niveau. Après avoir suivi l'allée du Tortillard, la gare de Maraussan était sa première étape. La voie continuait sur le tracé actuel de la Voie Verte vers Maureilhan puis Cazouls, Réals, Cessenon, Pierrerue et jusqu'à Saint-Chinian son terminus.

LA VOIE FERRÉE UN LIEN VITAL POUR LE VILLAGE.

À une époque où la majorité des transports se faisaient par charrette, l'arrivée du chemin de fer fut une révolution. Désormais on pouvait facilement aller à Béziers et, à la bonne saison, prendre à la gare du Nord le tramway qui amenait à Valras.



Coopérative de Maraussan (Hérault).

La toute nouvelle coopérative des Vignerons Libres de Maraussan saisit l'opportunité de cette liaison pour développer l'exportation de ses vins. À cet effet elle fit construire un embranchement ferroviaire et la cave actuelle fut implantée à 30 m de cette voie, en surplomb pour pouvoir remplir les wagons par gravitation sans pompage. Avec l'acquisition de 5 wagons-foudres, plus de 50 % de la production des vins de Maraussan étaient exportés dans toute la France et tout particulièrement vers la région parisienne.

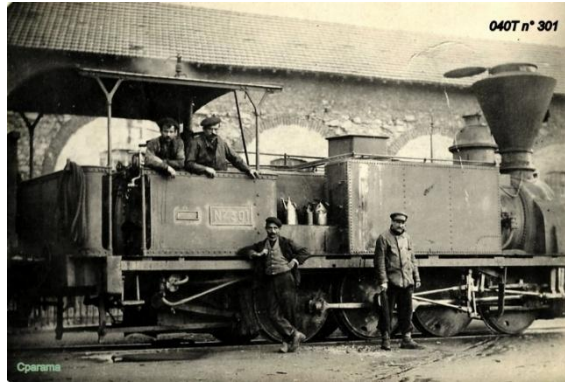
PROUESSES TECHNIQUES.

La construction de cette ligne a nécessité de grands travaux et des ouvrages d'art comme le pont de Tabarka qui mettait en œuvre la technique du fer riveté.



Le Pont de TABARKA.

Le pont de Tabarka est un pont métallique fin du XIX^e siècle de type Eiffel qui enjambe l'Orb. Construit lors de la création de la voie ferrée Béziers-Saint-Chinian des Chemins de fer de l'Hérault. Il fut transformé dans les années soixante-dix pour permettre le passage des voitures après la fermeture de la liaison ferroviaire en 1968. À cette occasion, il fut doté d'une passerelle piétonne sur son côté amont.



Les premières locomotives à vapeur furent de type 040T construites par la société CAIL. À la vitesse moyenne de 24 km/h, elles tractaient des voitures-voyageur, des wagons-plateforme pour tous types de marchandises et des wagons bi-foudre pour le vin. Après 1945 la vapeur fut remplacée par des michelines. Le transport des voyageurs s'arrêta en janvier 1954 et le trafic marchandises en 1968. L'ancien tracé est désormais converti en voie verte.

LA GARE UN LIEU DE VIE ET DE MEMOIRE.



La gare occupait l'emplacement de la poste actuelle. Le bâtiment principal accueillait les voyageurs et se prolongeait par un quai couvert où étaient entreposées les marchandises arrivées ou en attente d'expédition. Avec la proximité de la cave coopérative, il régnait dans ce lieu une activité permanente. Le café de la gare, situé à côté de l'actuelle salle Arcas, était un lieu de rencontre pour attendre l'arrivée du train ou pour faire une pause. Ceux qui ont connu cette époque se souviennent encore du long sifflet de la locomotive qui annonçait chaque jour le passage du train. La gare a aujourd'hui disparu mais il reste son « esprit » que perpétue le nom de la nouvelle salle de spectacle.

DOMAINE MASSOT.



La propriété appartient à la même famille depuis 1816 et était autrefois un grand domaine viticole. Elle a été reconstruite au tournant du XIX^e siècle dans le style d'une villa toscane, avec de vastes dépendances (cave à vin, écuries, etc.) nécessaires à la production du vin. Après l'avoir prise en charge en 2012, Guillaume Serey, décide d'en faire une maison de vacances idéale entre le charme d'une vieille maison ressemblant à un château et le confort moderne. Le domaine devient un ensemble hôtelier.